

Conditions générales de Mise à disposition de la plateforme e-city.fr :

1. PREAMBULE

La Société E-SY COM, Société à responsabilité limitée, immatriculée sous le n°754 098 218 00011, dont le siège social est situé à 2 avenue du président Pierre Angot 64053 PAU (Pyrénées Atlantique), édite et exploite le site internet accessible à l'adresse URL www.e-city.fr (ci-après le SITE).

e-city.fr est une Plateforme locale (ci-après la « **Plateforme** »), grâce à laquelle des vendeurs professionnels (ci-après le « **Vendeur** ») peuvent:

- exposer ou vendre leurs biens ou services (ci-après les « **Produits** ») à prix fermes,
- proposer des réservations en ligne
- communiquer sur leur offre ou évènement animant leur boutique

La Plateforme permet la présentation des Produits, sur le site www.e-city.fr, directement en vue de leur acquisition en ligne (vente ou réservation) par des consommateurs situés en France métropolitaine, Corse comprise, (ci-après les « acheteurs »).

Dans ce cadre, la société E-SY COM détentrice de la plateforme e-city.fr n'est pas partie contractante. Elle ne fait, en tant que prestataire, que mettre à disposition la Plateforme et l'audience du site www.e-city.fr. Elle n'est en aucun cas revendeur des Produits proposés par les Vendeurs sur la Plateforme.

L'objectif de la Plateforme « e-city » est ainsi de proposer des Produits susceptibles d'intéresser la clientèle qui fréquente le site e-city.fr.

2. Champ d'application - Modifications des conditions

Les présentes Conditions Générales de Mise à Disposition de la Plateforme et ses annexes (ci-après « **les Conditions Générales** ») ont pour objet de régir les rapports juridiques entre E-SY COM et le Vendeur au titre de la commercialisation par ce dernier de ses Produits sur la Plateforme.

Le Vendeur s'engage, pour toute utilisation de la Plateforme, à prendre connaissance et à respecter les règles stipulées dans les présentes Conditions Générales, dans les [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#), ainsi que toutes autres instructions publiées sur le site à l'attention des Vendeurs.

Si le Vendeur n'accepte pas les présentes Conditions Générales et les [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#), il ne pourra pas utiliser les services de la Plateforme.

E-SY COM se réserve la faculté d'apporter des modifications aux présentes Conditions Générales.

Les Vendeurs seront informés de telles modifications par un e-mail (ci-après « l'Email de Modification des CG », envoyé par E-SY COM dix (10) jours ouvrés avant la date d'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées. Le Vendeur est libre d'accepter les Conditions Générales modifiées ou de mettre fin à sa collaboration avec E-SY COM.

A défaut de réception par E-SY COM dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la date d'envoi de l'Email de Modification des CG, d'un email du Vendeur lui indiquant son refus des Conditions Générales modifiées, ces dernières entreront en vigueur de plein droit et remplaceront la version antérieure à

l'issue du délai de 10 jours suivant l'envoi par E-SY COM de l'Email de Modification des CG ou à toute autre date postérieure qui pourrait être indiquée dans cet Email.

La réception, par E-SY COM dans le délai de cinq (5) jours susmentionné, d'un email du Vendeur lui indiquant son refus des nouvelles Conditions Générales et son souhait de résilier son inscription à la Plateforme, entraînera la résiliation automatique de l'inscription et du compte du Vendeur à la date d'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées ou à toute autre date qui pourrait être convenue entre le Vendeur et E-SY COM.

L'email adressé par le Vendeur aux fins de refus des nouvelles Conditions Générales et résiliation de son inscription devra être confirmé par LRAR adressée dans le délai de 5 jours précité.

3. ACCEPTATION / EXCLUSION DU VENDEUR DANS LE CADRE DE LA « PLATEFORME »

3.1. Conditions d'inscription

Peuvent s'inscrire comme Vendeurs :

- les personnes morales, immatriculés auprès du Registre du Commerce et des Sociétés pour les sociétés domiciliées sur le Territoire Français et auprès de tout registre équivalent pour les sociétés domiciliées sur le Territoire de l'Union Européenne ou hors du Territoire de l'Union Européenne, et agissant dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle, régulièrement déclarée en tant que telle auprès des organismes fiscaux et sociaux.

Connaissance prise des présentes Conditions Générales « Mise à Disposition de la Plateforme » à destination des Vendeurs, et des [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#), le Vendeur, dès lors qu'il les accepte sans réserve ni conditions, doit compléter, de façon exacte et exhaustive, le formulaire en ligne de demande d'ouverture de compte sur la Plateforme, accessible sur le site www.e-city.fr, puis le valider.

Attention, tout Vendeur dont E-SY COM aura clôturé un compte pour non-respect des présentes Conditions Générales ne pourra soumettre une nouvelle demande d'ouverture de compte qu'après un délai de 6 mois suivant la date de clôture du compte.

Tout Vendeur dont E-SY COM aura clôturé deux comptes ne pourra plus soumettre de nouvelle demande d'ouverture de compte sur la Plateforme e-city.fr.

3.2. Validation de l'inscription du Vendeur

A réception du formulaire de demande d'ouverture de compte, E-SY COM via la plateforme e-city adresse au Vendeur, par email, à l'adresse email renseignée dans ledit formulaire, un accusé de réception de sa demande comprenant un lien d'activation pour finaliser son inscription à la Plateforme.

Lorsqu'il accède à son interface, le Vendeur doit renseigner de façon exacte et exhaustive les informations demandées et valider celles-ci afin de terminer son inscription. A cette occasion, le Vendeur formalise son acceptation des Conditions Générales à destination des Vendeurs. et des [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#).

E-SY COM se réserve la faculté de vérifier les données communiquées (y compris les mises à jour), [et de prélever sur la carte bancaire du Vendeur ou à débiter le compte bancaire tout montant dû à E-SY](#)

COM (commission, frais de réservations), ce que le Vendeur reconnaît et accepte en s'inscrivant à la Plateforme.

Une fois que le Vendeur a terminé son inscription, il peut procéder à la commercialisation de ses offres et Produits sur la Plateforme.

Durant les 30 (trente) jours suivants la publication de sa première (1^{ère}) offre sur la Plateforme, le Vendeur est soumis à une période d'essai : il est considéré comme « Vendeur en approbation ».

Les critères d'approbation du Vendeur consistent dans le respect des niveaux de service minimum mentionnés à l'Annexe 1.

Dans l'hypothèse où à l'issue de ces 30 jours, le Vendeur ne respecterait pas l'ensemble de ces niveaux de service minimum mentionnés à l'Annexe 1 des présentes, E-SY COM procédera à la clôture du compte du Vendeur par email sans préavis.

3.3. Modification de l'inscription

Les Vendeurs sont tenus de notifier spontanément à E-SY COM toute modification concernant des informations demandées lors de leur inscription et sont responsables en cas de manquement à cette obligation.

Si de fausses informations ont été fournies lors de l'inscription ou si un Vendeur omet de notifier un changement, E-SY COM peut procéder à la résiliation de plein droit, dans les conditions indiquées à l'article 3.5 des présentes, de l'inscription à la Plateforme dudit Vendeur.

3.4. Limitation d'accès à la Plateforme

E-SY COM est seul habilité à déterminer le contenu, l'apparence, la conception, les fonctionnalités et tous les autres aspects du site e-city.fr (y compris le droit de re-concevoir, modifier, retirer ou changer tout contenu, aspect, design, fonctionnalité, et autres aspects de celui-ci), et d'interdire ou de restreindre l'accès au site et à tout autre composant, aspect, portion ou caractéristiques de ceux-ci (produits mis en vente compris), et de retarder ou suspendre une mise en vente, de refuser de mettre en vente ou de retirer de la vente, de demander au Vendeur de ne pas mettre en vente l'un ou l'autre de ses Produits.

Notamment, dès lors qu'elle est destinataire d'une alerte émanant de tout tiers, E-SY COM se réserve le droit d'imposer, à tout ou partie des Vendeurs, des limites de vente pouvant porter sur leur montant et/ou sur leur fréquence, lorsqu'il est nécessaire de protéger les Vendeurs de comportements frauduleux, illicites ou inappropriés qui pourraient leur causer un préjudice.

La responsabilité de E-SY COM ne pourra pas être recherchée dans le cas où E-SY COM empêcherait la réalisation d'une vente réalisée sur la Plateforme, susceptible de dépasser la limite de vente fixée par E-SY COM.

3.5. Durée de l'inscription – Résiliation / Fermeture du compte du Vendeur

3.5.1 Durée de l'inscription

L'inscription des Vendeurs est effectuée pour une durée indéterminée.

3.5.2 Résiliation pour convenance

a/ Outre le cas de résiliation à l'initiative des Vendeurs prévu à l'article 2 ci-avant, tout Vendeur peut mettre fin à son inscription à la Plateforme, à tout moment, en cliquant sur le bouton « [Fermer ma boutique](#) » présent dans son interface Vendeur. La fermeture du compte subséquente sera effective dans les 24 heures suivant la demande de fermeture effectuée par le Vendeur.

b/ E-SY COM a la possibilité de résilier l'inscription du Vendeur moyennant un préavis de 3 mois commençant à courir à compter de la date d'envoi au Vendeur d'une LRAR notifiant la résiliation.

3.5.3 Résiliation pour faute

E-SY COM POURRA RESILIER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITE L'INSCRIPTION DU VENDEUR EN CAS D'INEXECUTION OU MAUVAISE EXECUTION PAR LUI D'UNE OBLIGATION LUI INCOMBANT ET CE, APRES MISE EN DEMEURE ADRESSEE PAR EMAIL ET RESTEE INFRUCTUEUSE A L'ISSUE D'UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS SUIVANT SON ENVOI.

Par convention expresse, les évènements suivants - sans que cette liste soit limitative,- sont réputés constitutifs d'une inexécution ou mauvaise exécution :

- le non-respect par le Vendeur des niveaux de service minimum indiqués à l'annexe 1,
- la vente de Produits contrefaisant ou portant atteinte aux droits de tiers et/ou de réseaux de distribution sélective ou exclusive,
- la vente sur la Plateforme des Produits dans des conditions ne respectant les engagements du Vendeur stipulés à l'article 5 des Conditions Générales,
- le signalement, par un consommateur ou par tout tiers détenant un intérêt légitime, d'une faute, d'un abus ou autre indécence imputable au Vendeur, telle que par exemple et sans que cela ne soit limitatif la transmission de fausse information relative à la concrétisation d'une réservation effectuée sur la plateforme
- le non-paiement par le Vendeur des factures mensuelles lui étant adressées [indiqué en annexe 2](#).

Dès lors qu'elle aurait connaissance de l'un des faits suivants :

- fourniture de fausses informations par le Vendeur (ou omission d'information), lors de son inscription ou ultérieurement, de nature à porter atteinte à la transparence des opérations proposées par le Vendeur sur la Plateforme ou de nature à réduire l'exercice d'un de leurs droits légaux ou contractuels par les consommateurs,
- commission par le Vendeur d'une pratique commerciale déloyale à l'égard des consommateurs,

3.5.4 Conséquences de la résiliation de l'inscription du Vendeur :

En cas de résiliation, pour quelque raison que ce soit, toutes les sommes dues par le Vendeur à la date de résiliation sont immédiatement exigibles. À la date de résiliation, le Vendeur perd sa qualité de Vendeur :

- ses Produits sont alors immédiatement retirés de la Plateforme
- son compte est fermé lorsque le traitement des commandes en cours d'exécution à la date de résiliation du contrat est achevé et que l'ensemble des réclamations relatives aux commandes passées auprès de lui sont résolues.

DANS TOUS LES CAS DE CLÔTURE DE L'INSCRIPTION D'UN VENDEUR, ET QUELLE QUE SOIT LA PARTIE À SON INITIATIVE, LE VENDEUR EST TENU D'ACHEVER L'EXÉCUTION DE TOUTE COMMANDE D'UN ACHETEUR, EN COURS À LA DATE DE CLÔTURE, ET D'ASSURER SES OBLIGATIONS D'APRÈS-VENTE (LÉGALES ET CONTRACTUELLES) Y AFFÉRENTES NOTAMMENT LA BONNE GESTION DES RÉCLAMATIONS JUSQU'À LEUR RÉOLUTION.

4. RÔLE DE E-SY COM

4.1. Les Vendeurs et E-SY COM ne sont liés contractuellement que dans la mesure où E-SY COM met à la disposition des Vendeurs, dans le cadre des présentes Conditions, une plate-forme permettant d'opérer des ventes.

Dès lors que E-SY COM n'intervient pas comme vendeur, il n'existe pas de contrat de vente entre E-SY COM et l'acheteur concerné. Dans tous les cas, un contrat de vente ne peut être établi qu'entre le Vendeur et l'acheteur.

4.2. E-SY COM n'est pas impliquée dans la négociation et dans l'exécution des contrats conclus entre un Vendeur et un acheteur sur la Plateforme et n'est donc pas tenue d'intervenir dans les litiges éventuels entre les Vendeurs.

Dans l'intérêt de la défense des visiteurs de son site et de son image de marque, E-SY COM se réserve toutefois le droit d'intervenir pour la résolution de tout litige et le Vendeur s'engage à respecter la solution amiable qui aura été trouvée par l'intervention de E-SY COM.

A ce titre, le Vendeur reconnaît expressément et accepte d'ores et déjà qu'en cas de violation de l'une des obligations des présentes Conditions Générales, telle que, de manière non limitative, l'absence de livraison ou de mise à disposition des Produits, le retard de livraison ou de mise à disposition, la livraison ou de mise à disposition de Produits non-conformes, l'absence de traitement dans un délai raisonnable de cinq (5) jours ouvrables des réclamations clients ou de tout comportement qui pourrait porter préjudice à l'acheteur, E-SY COM se réserve le droit, sans que le Vendeur ne puisse le contester et selon le cas :

- soit de rembourser le montant de sa commande à l'acheteur,
- soit de refuser tout versement au Vendeur.

EN PARTICULIER :

- DANS LE CAS D'UNE RÉCLAMATION D'UN ACHETEUR RELATIVEMENT À UN COLIS NON REÇU, ET SANS PRÉSENTATION PAR LE VENDEUR D'UNE PREUVE DE LIVRAISON EFFECTIVE DE L'ACHETEUR DANS UN DÉLAI DE 21 JOURS SUIVANT LA DEMANDE DE E-SY COM D'UNE TELLE PREUVE, E-SY COM

PROCÉDERA AU REMBOURSEMENT DU CLIENT ET RÉPERCUTERA CE REMBOURSEMENT AU VENDEUR, EN PRIORITÉ PAR COMPENSATION AVEC TOUTE SOMME DUE PAR E-SY COM AUDIT VENDEUR.

- **DANS LE CAS D'UNE PANNE, SI LE PRODUIT N'EST PAS RÉPARÉ DANS UN DÉLAI DE TRENTE (30) JOURS ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT DE L'ACHETEUR N'A ÉTÉ FAIT, E-SY COM PROCÉDERA ELLE-MÊME À CE REMBOURSEMENT ET RÉPERCUTERA CE REMBOURSEMENT EN PRIORITÉ PAR COMPENSATION AVEC TOUTE SOMME DUE PAR E-SY COM AUDIT VENDEUR.**

- **EN L'ABSENCE DE RÉPONSE DU VENDEUR SOUS CINQ (5) JOURS OUVRABLES SUIVANT LA RÉCLAMATION D'UN ACHETEUR, E-SY COM ARBITRERA EN FAVEUR DE L'ACHETEUR ET SE RÉSERVE LE DROIT, APRÈS EN AVOIR INFORMÉ LE VENDEUR, DE PROCÉDER AU REMBOURSEMENT DU PRODUIT ET DE RÉPERCUTER CE REMBOURSEMENT AU VENDEUR, EN PRIORITÉ PAR COMPENSATION AVEC TOUTE SOMME DUE PAR E-SY COM AUDIT VENDEUR.**

4.3. Le Vendeur reconnaît expressément que E-SY COM n'a en aucun cas la qualité de revendeur des Produits proposés par lui sur la Plateforme. En conséquence, E-SY COM n'assumera :

- aucun coût lié à l'achat des Produits vendus par le Vendeurs via la Plateforme ;
- aucun coût lié au financement des stocks du Vendeur, à la perte des stocks ou aux invendus ;
- aucun frais lié à la promotion des ventes ;
- aucun investissement spécifique aux Produits et plus largement à l'activité du Vendeur.

5. LE RÔLE DU VENDEUR

Le Vendeur décide librement des Produits qu'il souhaite proposer sur la Plateforme et des conditions de leur vente. Le Vendeur respecte néanmoins les obligations ci-après définies :

- **Identifiant / Mot de passe :**

Il est interdit au Vendeur de mentionner ou de suggérer dans son identifiant ainsi que dans ses commentaires tout lien hypertexte externe à la plate-forme e-city.fr. Le pseudonyme du Vendeur ne doit pas être représenté par un nom de domaine (par exemple jean-pierre.com). Son identifiant ainsi que les commentaires accompagnant son offre ne doivent pas comporter de références telles que « www », « .fr », « .com », « .net », etc.

Par ailleurs, le Vendeur accède à son compte grâce à un mot de passe déterminé lors de l'inscription, afin notamment de gérer son catalogue Produits et la mise en ligne de ses Produits, de valider la disponibilité des Produits sur chaque commande faite par un acheteur, de renseigner le suivi des expéditions, et de revoir l'historique des ventes qu'il a réalisées via la Plateforme.

L'utilisation de ce compte et du mot de passe associé est strictement personnelle et limitée à la durée du contrat entre E-SY COM et le Vendeur.

Les Vendeurs sont seuls responsables de la sécurité de leur identifiant et mot de passe. La divulgation aux tiers n'est pas autorisée. L'identifiant ne peut être utilisé que pour obtenir l'accès à la Plateforme et aux services qui y sont proposés. Le Vendeur est seul responsable de tous les actes

accomplis en son nom. Si des personnes non habilitées ont eu connaissance de leur identifiant et/ou mot de passe, le Vendeur est tenu d'en changer sans délai.

- **Conditions de vente équivalentes à celles mises en œuvre dans le cadre du réseau de distribution du Vendeur :**

Le Vendeur est libre de décider des Produits mis en vente sur le Site www.e-city.fr.

Cependant, le Vendeur doit mettre en œuvre des conditions de distribution équivalentes à celles qu'il met en œuvre dans le cadre de son réseau de distribution. Le Vendeur vérifie avant la mise en vente des Produits que :

a. le prix de vente et toutes les autres conditions d'offre et/ou de vente du Produit (y compris les frais d'expédition et de traitement associés, les informations d'expédition, les remises ou escomptes, tous les produits gratuits ou à prix réduits ou tout autre avantage disponible grâce au fait d'acheter un ou plusieurs autres produits, et les conditions en vigueur pour les retours et remboursements) sont au moins aussi avantageux pour les utilisateurs du site e-city.fr que les conditions appliquées aux Produits qu'il vend par ailleurs, notamment sur un site internet tiers ;

b. le service client assuré pour les Produits qu'il vend via la Plateforme est au moins aussi réactif, de qualité et disponible que le service client qu'il offre lorsqu'il vend ces mêmes Produits par tout autre canal que la Plateforme ;

c. le contenu, les informations Produit et toutes autres informations telles que définies en annexe 1 concernant les Produits fournis, sont au moins au même niveau de qualité et de détail que l'information de la qualité la plus élevée, affichée ou utilisée lorsqu'il vend ces mêmes Produits par tout autre canal que la Plateforme.

- **Obligations générales à la charge du Vendeur :**

Le Vendeur s'engage :

a. à traiter les commandes des clients dans les quarante – huit (48) heures ouvrables suivant leur passation

b. à procéder à l'expédition ou à la mise à disposition en point retrait des Produits commandés dans le respect de la date de livraison ou de retrait choisit par le consommateur sur la Plateforme . Toute commande qui n'aura pas été expédiée ou mise à disposition en point retrait à la date de livraison maximale annoncée au client lors de sa prise de commande sera automatiquement annulée par E-SY COM

c. à adopter une communication adaptée et respectueuse dans ses échanges avec le client ;

d. à assumer toute obligation mise à leur charge par le code de la consommation, notamment – sans que cette liste ait un caractère limitatif : obligation d'information, obligations liées aux garanties légales de conformité et des vices cachés, obligations liées au droit de rétractation ou encore respect des règles relatives aux pratiques commerciales déloyales ;

e. à ne proposer à la vente sur la Plateforme que des Produits qu'il détient en stock et effectivement disponibles.

En outre, le Vendeur s'engage à ne pas :

- a.** copier, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer ou divulguer au public tout contenu du site e-city.fr sans le consentement exprès préalable et écrit de E-SY COM ou, le cas échéant, de celui des tiers concernés ;
- b.** perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement du site e-city.fr ou des activités qui s'y déroulent ;
- c.** contourner les protocoles d'exclusion des robots ou toute autre mesure utilisée pour empêcher ou limiter l'accès au site e-city.fr ;
- d.** publier du contenu ou des objets dans des catégories ou domaines inappropriés sur le site e-city.fr ;
- e.** enfreindre les lois, les droits de tiers ou les dispositions des présentes Conditions ;
- f.** utiliser la plateforme s'il n'est pas juridiquement capable de souscrire des contrats, s'il a moins de 18 ans ou si son compte a été suspendu de façon temporaire ou pour une durée indéterminée ;
- g.** omettre de livrer les objets achetés, sauf si l'acheteur ne respecte pas les conditions de vente ou de livraison ou si le Vendeur ne peut pas vérifier son identité ;
- h.** contourner ou manipuler la structure de commissions, le processus de facturation ou les sommes dues à E-SY COM ;
- i.** publier du contenu faux, erroné, trompeur ou diffamatoire (y compris des informations personnelles) ;
- j.** transférer son compte e-city.fr et son identifiant vers un tiers sans le consentement préalable et écrit de E-SY COM ;
- k.** omettre de prendre des mesures de sécurité pour protéger son mot de passe ;
- l.** utiliser la plateforme avec l'identifiant d'une autre personne ;
- m.** distribuer ou publier des publicités non sollicitées (spam), des chaînes d'e-mails ou des systèmes en pyramide ;
- n.** insérer toute correspondance, présentation ou publicité dans les colis qu'il adresse aux acheteurs ou séparément des colis ;
- o.** distribuer des virus ou d'autres technologies susceptibles de nuire à E-SY COM ou aux intérêts ou à la propriété d'utilisateurs du site e-city.fr ;
- p.** copier, modifier ou distribuer du contenu à partir des sites et droits d'auteur et marques commerciales de E-SY COM ;
- q.** collecter de quelque façon que ce soit des informations sur les utilisateurs de la Plateforme (notamment autres Vendeurs, acheteurs ou encore tous autres visiteurs), y compris les adresses e-mail, sans leur consentement.

- **Licences – Droit d’auteur :**

Le Vendeur consent à E-SY COM, à titre gratuit, les droits non exclusifs d’utilisation, de reproduction et de représentation de ses marques et logos, et, s’agissant de tous autres éléments graphiques ou textes fournis par le Vendeur, les droits non exclusifs d’utilisation, de reproduction, de représentation, de modification, d’adaptation et de création de contenus dérivés et ce, pour le monde entier, sur tout support, pour la durée de protection des droits d’auteur et pour tout type d’exploitation liée à la Plateforme et au site www.e-city.fr.

Le Vendeur consent à E-SY COM le droit de redimensionner les contenus qu’il fournit, notamment dans les cas où des contraintes de présentations en ligne ou d’ergonomie l’exigeraient.

E-SY COM fournit les matrices des fiches produits (structure, champ, hiérarchie des champs...) et en conserve la propriété exclusive. Le Vendeur s’interdit de reproduire ces matrices pour son propre compte ou celui de tiers. Sous réserve que les textes et/ou les libellés intégrés par le Vendeur dans les fiches produits revêtent un caractère original, le Vendeur conservera la propriété desdits textes. Les contenus suivants, sans que cette liste soit limitative, sont réputés non originaux : les descriptifs techniques et esthétiques des Produits, les descriptifs des garanties, services et/ou accessoires attachés aux Produits.

- **Règles de mise en vente :**

Les annonces non conformes aux modalités de mise en vente des Produits telles qu’annexées, peuvent entraîner le retrait des annonces concernées ou la suspension du compte du Vendeur durant le délai nécessaire, à leur correction par le Vendeur.

Durant cette période, le Vendeur ne sera plus en mesure de proposer la vente de ses Produits dont les annonces sont non conformes.

6. PAIEMENT EN LIGNE

6.1. Paiement du Produit par l’acheteur

L’acheteur effectue le paiement du Produit acheté sur le site via la Plateforme avec un moyen de paiement proposé sur le site e-city.fr (carte de crédit ou de débit acceptée sur le Site, etc...).

E-SY COM se réserve la possibilité d’appliquer des frais aux acheteurs selon le moyen de paiement choisi.

Le Vendeur s’engage à accepter le moyen de paiement choisi par l’acheteur.

Lorsque le moyen de paiement choisi fait l’objet de frais appliqués par E-SY COM, alors le Vendeur s’engage à facturer ces frais à l’acheteur et à les reverser en intégralité à E-SY COM, concomitamment au paiement de la commission due à E-SY COM.

Le Vendeur adresse sa facture à l’acheteur, soit dans le colis, soit par envoi à l’adresse postale de l’acheteur, soit lors du retrait de la marchandise à la boutique du VENDEUR.

Le Vendeur ne remboursera pas l'acheteur en dehors du site e-city.fr : il devra utiliser son compte afin d'effectuer tous remboursements ou ajustements pour des ventes qu'il a conclues via la Plateforme ; sur son ordre, E-SY COM re-créditera le client en conséquence.

Seuls les frais engagés par l'acheteur pour retourner son Produit en cas d'erreur de référence imputable au Vendeur, de mise en jeu d'une garantie légale de conformité, ou produit se révélant abimé au déballage, ou tout autre motif pour lequel la loi impose le remboursement de ses frais de retour au consommateur, seront directement remboursés par le Vendeur à l'acheteur, par chèque libellé au nom de l'acheteur et envoyé à son adresse postale, ou par tout autre moyen.

E-SY COM assure la collecte des fonds payés par les acheteurs au Vendeur et assumera les impayés imputables à des fraudes à la carte de crédit (c'est-à-dire des achats frauduleux suite à un vol ou l'usage non autorisé d'informations concernant de cartes de crédit). Le Vendeur restera pour sa part tenu de tous autres coûts et frais liés à de telles fraudes tel que les frais de récupération de Produits.

Il est toutefois convenu que E-SY COM n'assumera pas les impayés imputables à une fraude à la carte de crédit :

- en relation avec tout produit du Vendeur qui n'est pas expédié strictement en conformité avec les modalités de mise en vente et d'expédition annexées aux présentes conditions ;
- ou dans tous les cas où E-SY COM aura alerté le Vendeur du risque de fraude.

Le Vendeur assumera tout autre risque de fraude, de vol ou de perte dont la charge ne serait pas expressément portée sur E-SY COM par les présentes Conditions Générales.

6.2. Reversement du fruit de ses ventes au Vendeur

Le montant qui est dû par E-SY COM à chaque Vendeur conformément aux présentes Conditions Générales est égal au montant total payé par les acheteurs pour les Produits vendus par le Vendeur sur la Plateforme déduit de tous les paiements dus à E-SY COM par le Vendeur conformément l'article 6.1 ci-avant et à l'article 8 ci-après.

Les paiements sont effectués par E-SY COM le 14ème, et 29ème jour de chaque mois, par virement, sur un compte bancaire au nom du Vendeur dès lors qu'une vente est devenue définitive (le droit de rétractation attaché est expiré et non exercé) et qu'elle ne fait l'objet d'aucune réclamation non résolue de la part de l'acheteur.

Le Vendeur veille à renseigner correctement ses coordonnées bancaires (notamment le numéro IBAN) dans l'espace "mon compte" dédié à cet effet.

A la première communication des coordonnées du compte bancaire, ou à la suite d'un changement de celles-ci, la date de paiement sera retardée d'une durée maximale de 14 jours. Le Vendeur ne pourra pas entreprendre d'action pour initier ces paiements ou faire en sorte qu'ils lui soient faits.

7. RESERVATIONS EN LIGNE

7.1. Réservation d'un produit par l'acheteur

L'acheteur effectue une réservation de produit par la plateforme sans qu'aucun paiement ne soit effectué conformément au processus de "mise de côté d'un produit" décrit dans les conditions générales d'achat.

A l'issue du délais de réservation (48h), le commerçant dispose d'un délais de 24h pour indiquer que la vente n'a pas été conclue. Un email lui est envoyé pour connaître le résultat de l'opération. Si aucune annulation de la vente par le commerçant n'est effectuée, la vente est réputée parfaite et le commissionnement appliqué à l'achat de produit est mis en place.

Une procédure de contestation est accessible en ligne dans l'espace personnel du commerçant en cas d'oubli de l'annulation de la vente dans le délais imparti.

Une facture est établie en fin de mois par E-sy com pour les apports d'affaires réalisés dans le mois précédent.

8. SOMMES DUES A E-SY COM

8.1. Commissions

En plus des frais susceptibles d'être reversés à E-SY COM par le Vendeur en application de l'article 6.1 ci-avant, les sommes dues à E-SY COM sont déterminées en annexe 2. Cette grille tarifaire fait partie intégrante des présentes Conditions Générales.

Les commissions sur les ventes réalisées dues par le Vendeur à E-SY COM sont exigibles dès que l'acheteur a acquitté le prix de la vente pour les paiements comptant.

Les commissions restent acquises à E-SY COM y compris dans les hypothèses où la vente est annulée ou résolue pour tout motif étranger à E-SY COM.

Les commissions sont en revanche reversées au Vendeur dans les hypothèses où l'acheteur annule sa commande avant expédition ou exerce son droit de rétractation après livraison du Produit.

Les sommes dues à E-SY COM sont susceptibles de faire l'objet de modifications permanentes ou temporaires, notamment à l'occasion d'événements à caractère promotionnel (par exemple, des journées de mise en vente gratuite) ou de lancement de nouveaux services. Ces modifications entrent en vigueur à la date indiquée dans la communication concernant l'événement promotionnel temporaire ou le nouveau service sur le site.

Le montant des sommes dues à E-SY COM se base sur la grille tarifaire en vigueur. Les sommes dues à E-SY COM applicables à une vente sont ceux mentionnés sur la grille tarifaire applicable au moment de la commande du Produit concerné par l'acheteur (sauf accord dérogatoire conclu entre E-SY COM et le Vendeur).

Chaque Vendeur doit donc, avant d'inscrire un article en vente sur la Plateforme, vérifier le montant actualisé des taux de commission applicables et autres sommes qui pourraient être dues à E-SY COM. Toutes les sommes dues à E-SY COM sont immédiatement exigibles et payables par compensation – que les conditions légales de la compensation soient réunies ou non - par chèque ou prélèvement automatique.

En cas de défaut de paiement de la part du Vendeur, et sous réserve de l'obtention d'un titre exécutoire par E-SY COM, le Vendeur s'engage à rembourser à E-SY COM l'ensemble des frais

résultant du recouvrement des sommes concernées et il autorise E-SY COM à débiter la carte de paiement ou le compte bancaire désignés des sommes qui lui sont dues.

Les intérêts qui pourront courir sur les sommes versées par les acheteurs entre la date de paiement par les acheteurs et la date de versement aux Vendeurs resteront acquis à E-SY COM.

Sauf mention contraire, tous les sommes dues à E-SY COM sont indiqués en euros (EUR) TTC. Il est de la responsabilité du Vendeur de payer tous les sommes et taxes applicables résultant de l'utilisation du Site e-city.fr et Services dans les délais et par l'intermédiaire d'un mode de paiement valable.

8.2. Factures

Les factures sont exigibles à réception.

Le professionnel acquitte sa facture par chèque délivré au nom d'e-sy com.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit par **E-SY COM**, sans formalité et mise en demeure préalable, au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal français, sans préjudice de toutes autres actions qu'**E-SY COM** sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'adhérent. En outre, **E-SY COM** se réserve le droit, en cas de non respect des délais de paiement, de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de service dans le cadre du partenariat et de suspendre l'exécution de ses obligations.

9. RESPONSABILITÉS ET GARANTIE DU VENDEUR

9.1. Responsabilité à l'égard de E-SY COM et/ ou des tiers.

a/ La responsabilité de E-SY COM ne peut être recherchée en cas de litige (notamment actions en contrefaçon) portant sur les informations communiquées par les Vendeurs sur la Plateforme (textes, images, photos, marques, logos, etc), tant que E-SY COM n'est pas notifié du contenu illicite rendu disponible sur le Site.

Etrangère à la vente conclue entre les Vendeurs et les acheteurs, la responsabilité de E-SY COM ne peut être recherchée en cas de litige, en lien avec les Produits et leur vente et né avec un acheteur ou une administration notamment.

Les Vendeurs sont seuls responsables des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés aux acheteurs et à tout autre tiers du fait des contenus qu'ils mettent en ligne sur la Plateforme, des Produits et Services qu'ils y proposent et des ventes qu'ils y concluent. Dès lors, les Vendeurs renoncent à engager la responsabilité de E-SY COM en cas d'action ou de litige (notamment actions en contrefaçon ou pour atteinte à un réseau de distribution, action d'un acheteur, d'une administration, etc.) portant sur les informations communiquées par les Vendeurs sur la Plateforme (textes, images, photos, marques, logos, etc.), les Produits ou leur vente.

b/ La plupart des informations contenues sur le site e-city.fr sont actualisées en temps réel et sont protégées par le droit de propriété intellectuelle ou lui sont concédées par les utilisateurs ou par des tiers via une licence. Le Vendeur reconnaît et accepte de ne pas utiliser de robot, d'araignée (spider), de scraper ou tout autre procédé automatique pour accéder au site e-city.fr à quelque fin que ce soit, sans le consentement exprès préalable et écrit de E-SY COM, à peine d'engager sa responsabilité à l'égard de E-SY COM.

9.2. Garanties du Vendeur

a/ contre les actions de tiers autres que les acheteurs

Le Vendeur déclare et garantit à E-SY COM :

- qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle lui permettant de mettre à disposition de E-SY COM les informations communiquées (textes, images, photos, marques, logos, etc.), de les publier sur la Plateforme et que ces dernières ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers dans le monde entier et ne sont pas constitutifs en tout ou en partie ni de contrefaçon, ni de concurrence déloyale ;
- qu'il est propriétaire ou titulaire des droits nécessaires à la vente des Produits via la Plateforme et que ces Produits ne contreviennent à aucun droit de tiers dans le monde entier, en particulier que leur vente sur la Plateforme ne porte pas atteinte à une réseau de distribution sélectif ou exclusif et qu'ils ne sont constitutifs en tout ou en partie ni de contrefaçon, ni de concurrence déloyale.

Si tout ou partie du Produit ou des contenus fournis par le Vendeur fait l'objet d'une contestation, d'une réclamation ou d'une action d'un tiers en contrefaçon ou en violation de tout autre droit d'un tiers, le Vendeur s'engage à en informer E-SY COM par écrit et sans délai.

E-SY COM se réserve le droit de retirer le Produit ou le contenu du Vendeur dès réception d'un écrit l'informant du caractère potentiellement contrefaisant ou autrement dommageable pour un tiers dudit Produit ou contenu. En tout état de cause, le Vendeur s'engage à adresser une réponse à tout tiers se prévalant d'une violation de ses droits sous huitaine et à résoudre tout litige né à cette occasion dans les meilleurs délais et au plus tard sous un mois suivant la date de communication de la réclamation par E-SY COM ou sous un mois à compter de la réclamation lorsque celle-ci est adressée directement au Vendeur. Le Vendeur tiendra la société E-SY COM et ses dirigeants indemnes de tous frais qu'ils seraient amenés à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tiers au titre d'une transaction ou d'une décision de justice.

b/ contre les actions de tiers ayant la qualité d'acheteurs

Le Vendeur reconnaît que E-SY COM n'est pas partie aux ventes qu'il conclut avec les acheteurs sur la Plateforme. Par conséquent, le Vendeur tiendra la société E-SY COM et ses dirigeants indemnes de tous frais qu'ils seraient amenés à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tout acheteur au titre d'un accord amiable, d'une transaction, ou d'une décision de justice.

10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

10.1. Les Vendeurs ont été explicitement informés par E-SY COM, de la nature, de l'étendue et de la finalité de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données à caractère personnel nécessaires à leur inscription et à la réalisation d'opérations.

Les Vendeurs acceptent expressément cette collecte, ce traitement et cette utilisation de données à caractère personnel.

Le Vendeur peut consulter et modifier ses informations et choisir de ne pas recevoir certains types de communications lors de l'ouverture de son compte et à tout autre moment.

10.2. À défaut d'autorisation expresse, les Vendeurs s'engagent à ne pas utiliser, sous quelque forme que ce soit, les données concernant d'autres Vendeurs ou Acheteurs, consultables sur le site

ou dont ils auraient eu connaissance en utilisant la Plateforme, à moins que cette utilisation serve à engager et à conclure des ventes via la plate-forme.

En particulier, il est interdit d'utiliser ces informations pour de la publicité, pour des e-mails non sollicités, sauf en cas d'accord préalable du destinataire des e-mails, ou pour d'autres prises de contact indésirables ou à d'autres fins illicites.

10.3. Le Vendeur reconnaît et accepte que lorsqu'il met un article en vente sur la Plateforme, des informations personnelles le concernant, notamment son nom et son prénom s'il les choisit comme pseudonyme, s'afficheront sur le site e-city.fr et seront ainsi visibles par tout acheteur potentiel.

10.4. E-SY COM se réserve le droit, en cas de présomption d'acte répréhensible, de communiquer les données du Vendeur concerné (par exemple, contacts, adresse IP et informations sur sa consultation du site et contenus publiés) au cocontractant, à d'autres tiers ou aux autorités d'investigation compétentes.

10.5. S'agissant des acheteurs, le Vendeur n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à l'exécution des commandes. Il s'engage à assurer la confidentialité et l'intégrité de ces données, notamment par la mise en place de tout moyen physique et logique suffisant à assurer la sécurité des données.

11. RESPONSABILITE DE E-SY COM

E-SY COM met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer les prestations objets des présentes Conditions mais ne garantit pas que le site, en ce compris la Plateforme et les services associés, soient disponibles en permanence.

E-SY COM n'est pas responsable des informations relatives au Produit objet de la vente, notamment de la véracité, de l'exactitude et de l'exhaustivité de sa description.

E-SY COM est responsable de tout dommage direct et prévisible dans la limite du prix de vente objet du litige.

La responsabilité de E-SY COM ne pourra en aucun cas être engagée au titre de tout dommage indirect tel que les pertes de chiffre d'affaires ou bénéfice, pertes ou altérations des données, atteinte à l'image, etc.

La limitation de responsabilité visée ci-dessus est inapplicable :

- en cas de dol ou de faute lourde de E-SY COM ;
- en cas de dommages corporels, de réclamations fondées sur la responsabilité du fait des produits défectueux ;
- aux consommateurs.

12. DISPOSITIONS FINALES

12.1. Indépendance

E-SY COM et le Vendeur ne pourront en aucun cas être considérés comme associés d'une entité commune quelconque.

Le Vendeur informera E-SY COM dès lors qu'il se trouverait en situation de dépendance économique à l'égard de cette dernière, les deux parties convenant de se rencontrer pour trouver des solutions préservant leurs intérêts respectifs.

Le Vendeur informera E-SY COM de toute prise de contrôle et/ou de participation de son entreprise directement ou indirectement par un tiers au présent accord. De façon générale, il signalera toute information ou modification de situation dès lors qu'elle serait susceptible de créer, d'aggraver ou de réduire un risque de dépendance.

Le Vendeur communiquera au plus tôt à E-SY COM les renseignements utiles si sa situation venait à comporter un risque d'insolvabilité et / ou un risque de perturbation de la relation.

L'ensemble de ces informations est essentielle pour permettre aux parties de conserver des relations équilibrées et sereines, le Vendeur devant disposer d'alternatives dans l'hypothèse où il serait mis fin partiellement ou totalement à son inscription sur la Plateforme.

E-SY COM dégage toute responsabilité au titre du choix stratégique que ferait le VENDEUR :

- de ne pas alerter E-SY COM ;
- et/ou de ne pas communiquer à E-SY COM les informations ci-dessus mentionnées ;
- et/ou en se privant d'alternative, de se placer en situation de dépendance.

12.2. Litige

Les présentes Conditions sont soumises au droit français, sans préjudice, au profit des consommateurs, des dispositions impératives applicables.

TOUT DIFFÉREND QUI POURRAIT SURVENIR ENTRE UN VENDEUR ET E-SY COM AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COURS D'APPEL DE PAU MÊME EN CAS DE PLURALITE DES DEFENDEURS, D'APPEL EN GARANTIE, DE PROCEDURE D'URGENCE OU DE PROCEDURE SUR REQUETE.

12.3. Dissociation

Toute clause des présentes qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par un juge compétent sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité des présentes Conditions dans leur ensemble ou leurs effets juridiques.

12.4. Force majeure

Les Parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérés comme ayant failli aux présentes Conditions, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française.

12.5. Notifications

Toute notification pourra être faite par e-mail à l'adresse indiquée par E-SY COM sur la Plateforme ou être envoyée par écrit à l'adresse suivante : E-SY COM, 2 avenue du président Pierre Angot 64053 Cédex 9.

ANNEXE 1 – MODALITES DE MISE EN VENTE DES PRODUITS DU VENDEUR

Les Conditions Générales de Mise à Disposition de la Plateforme, en particulier la présente annexe 1, régissent les modalités de mise en vente des Produits par le Vendeur sur la Plateforme, dont le respect permet de garantir la confiance et la satisfaction des acheteurs ainsi que la sécurité et le bon déroulement des ventes sur le site.

A. Articles proposés à la vente :

Le Vendeur garantit qu'il est habilité à vendre les objets proposés, que ces objets ne sont pas grevés de droits de tiers susceptibles d'en empêcher la vente, que les Produits sont autorisés à la vente à distance et sont conformes aux dispositions législatives applicables, qu'ils n'enfreignent pas, en particulier, le droit d'auteur, le droit des marques, un réseau de distribution sélectif ou exclusif, ou encore tous autres droits de tiers, qu'ils sont fiables et conformes aux exigences légales (y compris toute exigence de marquage ou d'étiquetage) applicable, notamment en matière de sécurité des produits (par exemple, normes CE).

Articles interdits : en particulier, les articles suivants - cités à titre d'exemple et dont la liste n'est pas limitative - ne peuvent pas, ou seulement dans le cadre de strictes restrictions, être proposés à la vente :

- a) articles dont la publicité, l'offre ou la commercialisation portent atteinte à des droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur et droits voisins), à des droits de propriété industrielle (marques, brevets, dessins et modèles) et à tout autre droit applicable (notamment droit à l'image, droit au respect de la vie privée, droit de la personnalité) ;
- b) articles discriminatoires ou incitant à la violence ou à la haine raciale, religieuse ou ethnique ;
- c) animaux vivants ;
- d) biens volés ;
- e) publicité, y compris sous forme de liens ;
- f) drogues de tout type ;
- g) autres articles qui ne peuvent être ni proposés ni commercialisés légalement, ou dont l'offre ou la vente sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ou à des droits d'autres Vendeurs ou de tiers.

Disponibilité des Produits mis en vente : Le Vendeur s'engage à ce que tous les Produits qu'il met en ligne sur la Plateforme soient dans ses stocks et immédiatement disponibles à la vente. A cet égard,

le Vendeur s'engage à actualiser son stock en temps réel et à retirer de la Plateforme tout Produit devenu indisponible.

le Vendeur s'engage à respecter un :

(i) taux effectif « d'acceptation de Produits commandés par les acheteurs» (Taux 1) égal ou supérieur à 95%, ce taux de 95% correspondant à un niveau de service minimal Le Taux 1 réalisé par le Vendeur est calculé quotidiennement comme suit :

$$\text{Taux 1} = \left\{ \frac{\text{\{nombre total de Produits commandés par les acheteurs et acceptés par le Vendeur comptabilisé au cours des 60 derniers jours\}}}{\text{\{nombre total des Produits du Vendeur transmis pour acceptation par e-city.fr comptabilisé au cours des 60 derniers jours\}}} \right\} \times 100$$

Dès lors que le Taux 1 est inférieur au niveau de service minimal précité, le Vendeur s'engage à mettre en œuvre spontanément toute action utile afin d'atteindre à nouveau le niveau de service minimal.

En tout état de cause, si le Taux 1 est inférieur au niveau de service minimal précité, E-SY COM pourra résilier de plein droit l'inscription du Vendeur et ce, après mise en demeure adressée par email et restée infructueuse à l'issue d'un délai de trente (30) jours suivant son envoi, conformément aux dispositions de l'article 3.5.3 des Conditions Générales.

A cet égard, à l'issue du délai de correction de 30 jours laissé par la mise en demeure susmentionnée, E-SY COM calculera comme suit un Taux 2, correspondant au taux effectif « **d'acceptation de produits commandés par les acheteurs**» à l'issue dudit délai de correction, afin d'être en mesure d'apprécier le résultat des actions menées par le Vendeur pour ramener son taux effectif « **d'acceptation de produits commandés par les acheteurs**» au niveau de service minimal et s'il y a lieu de résilier son inscription :

$$\text{Taux 2} = \left\{ \frac{\text{\{le total de Produits commandés par les acheteurs et acceptés par le Vendeur comptabilisé au cours des 30 jours suivant la mise en demeure\}}}{\text{\{le total des Produits du Vendeur transmis pour acceptation par e-city.fr comptabilisé au cours des 30 jours suivants la mise en demeure\}}} \right\} \times 100$$

Sans réponse du Vendeur dans les deux jours suivant la transmission de la commande au Vendeur, celle-ci est automatiquement annulée ce qui impacte d'autant le taux précité.

Description du Produit mis en vente : Le Vendeur s'engage à décrire aussi exactement et précisément que possible le Produit qu'il met en ligne sur la Plateforme, conformément à la réglementation éventuellement applicable (notamment réglementation afférente aux produits électrodomestiques, alimentaires...), aux dispositions des présentes Conditions Générales et, en particulier, aux indications données par E-SY COM sur l'interface Vendeur.

Le Vendeur fournit pour chacun de ses Produits, sous le format exigé par E-SY COM, les informations minimales obligatoires, exactes et complètes, ainsi que toute mise à jour utile de sorte à ce que les informations communiquées soient exactes et complètes à tout moment. E-SY COM alerte le Vendeur sur le fait que les informations minimales obligatoires qui lui sont demandées ne constituent qu'un minimum pour que le Produit puisse être identifiable et qu'il appartient au Vendeur de fournir et mettre en ligne toutes informations complémentaires nécessaire au respect de l'alinéa précédent.

Pour chacun des Produits qu'il met en ligne sur la Plateforme, le Vendeur s'engage à :

- vérifier l'exactitude des termes de la fiche produit au regard du Produit auquel cette dernière se rapporte, en contrôlant notamment l'ensemble des informations composant la fiche produit (le libellé, le titre et la marque du Produit...);
- vérifier que les caractéristiques du Produit (emballages compris), l'offre ainsi que les modalités de la vente, respectent toutes les Lois en vigueur (y compris les exigences de marquage et d'étiquetage).

Le Vendeur n'a pas le droit de fournir quelque information que ce soit concernant quelque Produit dont la vente est interdite, ou de rechercher à le mettre en vente sur la Plateforme, ni de fournir de lien URL à utiliser ou de demander à ce que de tels liens soient utilisés sur le site E-SY COM.com.

Pour l'indication de son prix de vente, le Vendeur est tenu d'indiquer les frais d'expédition qu'il entend appliquer à l'acheteur. Le Vendeur s'engage à calculer et inclure dans son prix les éventuels droits de douanes et frais d'import ou export, taxes ou autres impôts directs ou indirects imposés par les autorités compétentes et liés au contrat de vente. La responsabilité de E-SY COM ne pourra être engagée à ce titre.

B. Modalités d'exécution de la commande

Après conclusion d'un contrat de vente, le Vendeur s'engage à délivrer le Produit objet de la vente, et à en transférer la propriété à l'acheteur.

Le Vendeur est tenu de délivrer le Produit indiqué par l'acheteur lors de sa commande en respectant le mode de retrait choisi par ce dernier. (magasin, point retrait, livraison)

Dès qu'il aura procédé à l'expédition, à la mise à disposition en point retrait du Produit ou à la remise du produit en magasin, le Vendeur confirmera celle-ci à E-SY COM via son compte Vendeur. E-SY COM relaiera cette information auprès de l'acheteur. Il est à noter que le reversement au Vendeur des fonds collectés par E-SY COM auprès de l'acheteur tel que prévu à l'article 6.2 des Conditions Générales, ne peut être réalisé qu'une fois l'expédition ou la mise à disposition des Produits confirmée par le Vendeur.

Attention: Le Vendeur est tenu d'informer sans délai E-SY COM et le client d'un retard éventuel de livraison de la commande.

En l'absence de réception par E-SY COM de la confirmation de l'expédition des Produits à la date de livraison maximale annoncée au client lors de sa prise de commande, ladite commande sera automatiquement annulée par E-SY COM et son montant remboursé à l'acheteur.

Toute expédition effectuée par le Vendeur passé ce délai ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un reversement par E-SY COM du montant de la commande expédiée hors délai.

Le Vendeur reconnaît expressément être seul responsable de la vérification du statut de sa commande (la commande, une fois annulée, étant en statut « Refusée » ou « Annulée »), avant expédition de celle-ci : il ne pourra pas demander à E-SY COM un quelconque dédommagement en cas d'expédition d'une commande en statut annulée ou refusée, laquelle expédition étant effectuée à la seule initiative du Vendeur et sous son entière responsabilité.

C. Paiement par l'acheteur

L'acheteur acquitte le prix d'achat du Produit, ainsi que tous frais associés (notamment frais de port), *via* la Plateforme, entre les mains de E-SY COM qui collecte les fonds pour le compte du Vendeur. Les paiements ne peuvent s'opérer que par carte bancaire.

D. Garantie du Vendeur

Le Vendeur est responsable de : tout retard de livraison, toute absence de livraison ou livraison partielle, livraison erronée, vol ou erreur ou action liés à la gestion et à la livraison de ses Produits. Le Vendeur est seul responsable de toutes les informations qu'il met en ligne (notamment sans que cette liste soit exhaustive : visuels des Produits, descriptifs des Produits, prix des Produits, montant des frais de port, promotions, informations relative à la livraison ou au retrait du produit, aux garanties...) toute non-conformité de ses Produits notamment aux informations mises en ligne par lui et à toutes les normes applicables (marquage, sécurité...), de tout défaut, ou de tout rappel de l'un ou l'autre de ses Produits. Dès que le Vendeur aura connaissance d'un rappel concernant ses Produits, il en avisera immédiatement E-SY COM.

Le Vendeur fait son affaire, sans l'intervention de E-SY COM, des éventuels litiges survenus en lien avec les informations mises en ligne et/ou les ventes qu'il réalise. E-SY COM recommande aux Vendeurs de coopérer avec l'acheteur en cas de survenance d'un conflit et de rechercher conjointement une solution amiable. E-SY COM n'est pas tenue d'intervenir dans un litige entre Vendeurs ou de leur imposer le respect des présentes Conditions.

Dans l'intérêt de la défense des visiteurs de son site et de son image de marque, E-SY COM se réserve toutefois le droit d'intervenir dans la résolution de tout litige qui ne trouverait pas de solution dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

E-SY COM se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts au Vendeur si, en raison d'une exécution insatisfaisante du contrat de vente, E-SY COM devait être amenée à dédommager l'acheteur de quelque manière que ce soit.

Le Vendeur s'engage à accepter toute demande de rétractation formulée par les consommateurs dans le respect de l'article L. 120-1 du Code de la Consommation et notamment à communiquer promptement aux consommateurs une adresse de retour. E-SY COM procède elle-même au remboursement du consommateur. Le Vendeur remboursera E-SY COM sans délai des remboursements ainsi opérés au crédit des consommateurs, étant précisé que E-SY COM pourra compenser ces remboursements avec toute somme qu'elle devrait au Vendeur (que les conditions légales de la compensation soient réunies ou non).

E. Catégories de produits

E-SY COM présentera les Produits du Vendeur classés par thématiques sur le site www.e-city.fr, parmi les Produits proposés par les Vendeurs inscrits sur la Plateforme. E-SY COM détermine seule les modalités et les conditions de présentation et de promotion des Produits.

F. Evaluation

E-SY COM pourra mettre en œuvre des mécanismes qui permettent aux acheteurs d'évaluer les Produits et/ou les performances du Vendeur, et E-SY COM pourra mettre ces évaluations à la disposition du public.

G. Frais d'expédition

La livraison du Produit est à la charge du Vendeur. Dès lors, celui-ci détermine seul les frais d'expédition. Dans le cas d'offres proposées en retrait immédiat par le Vendeur, aucun frais de livraison n'est appliqué, les produits étant directement disponibles sur le lieu de retrait.

H. Fraude à la carte de crédit.

Sauf stipulation contraire, E-SY COM prend en charge les impayés résultant de fraudes à la carte de crédit tel qu'indiqué à l'article 6.1 des Conditions Générales.

Dans ce cadre, et afin de prévenir de telles fraudes, le Vendeur reconnaît et accepte que E-SY COM, à son entière discrétion, retienne pour examen, refuse de traiter, limite les destinations d'expédition, arrête et/ou annule n'importe laquelle des ventes réalisées par le Vendeur. Le Vendeur confiera le remboursement de tout client à E-SY COM qui effectuera les reversements correspondant aux acheteurs concernés. Dans les hypothèses où l'impayé est assumé par E-SY COM en application de l'article 6.1 des Conditions Générale, E-SY COM indemniserà le Vendeur à hauteur du remboursement réalisé par ce dernier au profit de l'acheteur.

I. Ventes et Livraisons

Le Vendeur s'engage à :

- ♣ approvisionner, vendre, gérer, envoyer et livrer ses Produits, dans le respect des Conditions Générales et des instructions communiquées par E-SY COM sur le site, ainsi que des conditions fournies par le Vendeur et affichées sur la Plateforme au moment de la commande. Le Vendeur est seul responsable de la vente de ses Produits et assume tous les risques associés à cette activité de vente;
- ♣ conditionner chacun de ses Produits conformément aux indications fournies sur la Plateforme et en application des dispositions légales relatives à la conformité des produits ;
- ♣ ne pas annuler les Ventes, sauf hypothèse dûment prévue par les Conditions Générales de « Mise à Disposition de la Plateforme » à destination des Vendeurs et les [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#) ;
- ♣ fournir à E-SY COM les informations concernant l'état de traitement de la commande et de l'expédition (y compris son suivi dès que cela est rendu possible par le mode d'expédition emprunté), en utilisant le procédé indiqué par E-SY COM
- ♣ inclure un bon de livraison spécifique à la commande avec chaque envoi des Produits;
- ♣ s'identifier en tant que Vendeur du Produit sur tous les bons d'emballage ou sur toutes les autres informations insérées dans les Produits et en tant que destinataire auquel l'acheteur peut retourner le Produit en question; et
- ♣ ne pas envoyer aux acheteurs de courriels de confirmation de commande des Produits ;
- ♣ annuler la commande dans l'hypothèse où l'acheteur exerce son droit de rétractation tel que visé dans les [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#).

J. Retours et remboursements

Le Vendeur s'engage à accepter les retours, les réparations, les échanges et les remboursements relatifs à ses Produits conformément aux garanties légales et contractuelles attachées à ses Produits, aux présentes Conditions Générales et aux [Conditions Générales d'achat via la Plateforme à destination des acheteurs](#) ainsi qu'à toute autres règles en ligne sur la Plateforme au moment de la passation de la commande par l'acheteur.

Le Vendeur informera E-SY COM dans les plus brefs délais de tout évènement affectant la commande (annulation, remboursements) en précisant les Produits concernés.

Le Vendeur procédera au remboursement de l'acheteur par l'intermédiaire de son interface Vendeur.

En cas d'absence de remboursement ou les retards de remboursement répétés et injustifiés, E-SY COM aura la possibilité de mettre fin à l'inscription du Vendeur dans le respect des dispositions de l'article 3.5.3 des Conditions Générales.

ANNEXE 2 – SOMMES DUES A E-SY COM

A. Frais variables : Grille des commissions applicables par catégories

Les commissions dues à E-SY COM par tout Vendeur pour chaque vente de Produit qu'il réalise sur la Plateforme e-city.fr, et sous réserve que la vente à l'acheteur soit définitive au regard notamment de la faculté légale de rétractation est de 10% du prix de vente TTC du produit.

Les taux de commissions s'appliquent sur les montants TTC des ventes effectuées, et la commission ainsi calculée s'entend hors TVA.

Sauf grille tarifaire particulière formalisée par un avenant signé de E-SY COM et du Vendeur, E-SY COM a la possibilité de réviser la présente grille tarifaire, une telle modification étant régie par l'article 2 des Conditions Générales.